

« O femmes de Lyon, qui en toutes *gorres* (1), *passiez les femmes de France*. Votre désir ne est que en beaux habillemens et riches bagues, votre cœur est de tout à danser, rire, railler et gaudir à tort et à travers ; vos grands mondanitéz, vos testes accoutrées de perles, chaisnes et pierreries, seront-elles cause de nostre saluement ? Certes ie croyz que non. Vos obstinations à vouloir de faire pis seront-ils cause d'amender votre vie. Certes ie croyz que non, car ici, ueu de mes yeux que plus ua avant et plus estes grossières. — De nos Parisiennes ie me desporte, car elles ne portent pas si grans estats, sinon qu'elles le puissent bien maintenir sans répréhension. — Des Amyennoises ie ne dis mot, car leur vie est très-simple et leur estat très-honneste — Les Rouennoises pour la gorre passent toutes les aultres et les Avignonnaises aussy ; mais à ceulx à qui il appartient ien laisse la correction !... »

Je m'imagine que nos lionnes de Paris, si elles venaient à lire ces lignes, seraient grandement surprises de ce certificat d'innocence et de modestie, octroyé par Jean Drouin aux Parisiennes.

Les Toulousaines, les Rêmoises ne se faisaient pas faute non plus de *grans mondanitéz*, si nous en jugeons par les sermons du prédicateur Maillard où il leur est reproché de faire injure à Dieu et de tromper les hommes par leurs fausses chevelures, et beaucoup d'autres choses non moins postiches. Pour en agir ainsi, disait le prédicateur courroucé à son auditoire féminin, *Invita vos ad omnes diabolos !*

En 1583, le concile provincial de Tours s'élève contre la mollesse des habits féminins, la vanité, la coquetterie et autres *gorres* tourangelles.

Nous pourrions, en cherchant un peu, étendre ces citations à toutes les bonnes villes du royaume. Nous en resterons là.

De ce qui précède, il résulte :

(2) L'ancien mot *gorre* signifie luxe, magnificence, ostentation, vanité, coquetterie, débauche, et Favins, dans son *Théâtre d'honneur*, appelle la trop fameuse Isabeau de Bavière « grande gorre pour se bobander en habits à l'Allemande. »